

# FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT



## **NOTE D'INFORMATION RELATIVE A LA RESTRUCTION DU PORTEFEUILLE DU NIGER ET DE MADAGASCAR**

## NOTE D'INFORMATION RELATIVE A LA RESTRUCTURATION DU PORTEFEUILLE DE MADAGASCAR ET DU NIGER

### 1. CONTEXTE

1.1 Comme vous vous en souviendrez, j'ai informé les Conseils le 22 septembre 1995, lors de l'approbation de la Proposition relative à la restructuration du portefeuille du Groupe de la Banque au Rwanda, que la Direction cesserait l'exercice de restructuration qui a servi, dans le passé, à faciliter le règlement des arriérés. En informant les Conseils de la décision de cesser l'exercice de restructuration de portefeuille, j'ai indiqué qu'il y aurait trois exceptions, à savoir, le Niger, Madagascar et la Guinée équatoriale, à cause de l'engagement de la Banque à contribuer aux efforts des autres bailleurs de fonds en faveur des programmes de réformes entrepris par les gouvernements de ces pays. Cette contribution leur permettra, en conséquence, de poursuivre les mesures de réformes engagées. Les agences de cotation ont été informées, l'année dernière, de ces trois exceptions.

1.2 Les exercices de restructuration du Niger et de Madagascar devaient être achevés à la fin de 1996, toutefois, la restructuration du portefeuille de la Guinée Equatoriale n'a plus eu lieu, le pays ayant réussi à éponger ses arriérés. Néanmoins, l'achèvement des programmes de réformes des deux autres pays ayant pris plus de temps que prévu, il n'a pas été possible de faire face au délai de décembre 1996. La Banque a donc prorogé la date limite fixée à ces pays jusqu'à la fin de mars 1997 pour qu'ils achèvent les programmes entrepris avec le FMI. Le but de la présente note d'information est de préciser les progrès effectués dans ces programmes de réformes et d'indiquer le nouveau calendrier de présentation aux Conseils des propositions relatives au portefeuille.

### 2. ETAT D'AVANCEMENT DES PROGRAMMES DE REFORMES DU NIGER ET DE MADAGASCAR

2.1 **Niger** : Le programme de réformes a été entrepris en avril 1996, dans le cadre d'une Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR), d'un montant de 57,96 millions de DTS, dont la première tranche (soit 9,66 millions de DTS) a été débloquée en juin 1996. L'Union Européenne a également consenti une aide financière de 9 milliards de FCFA et un accord a été signé le 9 novembre 1996. Par ailleurs, la Banque mondiale projette d'octroyer au Niger un crédit d'ajustement structurel, en une tranche unique, en faveur du secteur public, d'un montant de 25 millions de dollars EU, en mars 1997. Le Groupe de la Banque a participé à la revue à mi-parcours du FASR en novembre 1996, et confirmé les progrès effectivement réalisés par le programme, mais il a constaté le déficit de financement qui n'a pas été comblé pour la période d'avril 1996 à mars 1997. En outre, le Club de Paris a approuvé un arrangement en vue du rééchelonnement et la réduction de la dette du Niger, le 19 décembre 1996. Nous suivons étroitement ce déficit de financement ainsi que le déblocage de la deuxième tranche de la FASR avant de soumettre une proposition de restructuration du portefeuille au Conseil. Toutefois, le document est achevé et prêt à être distribué aux Conseils.

2.2 **Madagascar** : Le programme à moyen terme de Madagascar a été également convenu avec le FMI, dans le cadre d'une FASR d'un montant de 80,4 millions de DTS

approuvé par le Conseil d'administration du FMI le 27 novembre 1996, et dont la première tranche d'un montant de 13 millions de DTS a été débloquée le 13 décembre 1996. Les conditions du programme du FMI comprennent, entre autres, le règlement des arriérés de Madagascar envers la BAD et le FAD grâce à la restructuration du Portefeuille du Groupe de la Banque dans ce pays, et sous les auspices du Club de Paris. Une mission du FMI s'est rendue à Madagascar en décembre 1996 en vue de lancer ce programme. La mission de restructuration du portefeuille du Groupe de la Banque s'y trouvait également, au même moment, pour assurer la coordination effective du programme avec la mission du FMI. En octobre 1996, Madagascar a également négocié avec succès, auprès de la Banque mondiale, le déblocage d'un prêt d'ajustement structurel en une tranche unique, d'un montant de 70 millions de dollars EU. La Banque mondiale compte présenter la proposition de prêt à son Conseil d'administration en février 1997, et le prêt devrait être décaissé avant la fin de mars 1997. Compte tenu de l'importance du décaissement de cette tranche de la Banque mondiale pour le règlement des arriérés de Madagascar à l'égard du Groupe de la Banque, la proposition de restructuration sera achevée en vue de la présentation au Conseil, avant la fin de mai 1997.

### 3. CONCLUSION

Il est encourageant de noter que le Niger et Madagascar ont enregistré des résultats satisfaisants dans l'application des programmes entrepris avec le FMI. Compte tenu des progrès réalisés, la Direction se propose d'achever et de présenter les propositions de restructuration du portefeuille de ces deux pays aux Conseils, au plus tard le 31 mai 1997.